



Mission reference

C2T10

Rapport de Mission

Expert Name and Function

La délégation marocaine du bassin hydraulique du Tensift (Marrakech) est composée de :

- Mr BELGUED Hicham : Chargé de la division des ressources humaines et financières ;
- Mr BERJAMY Brahim : Chargé de la division des systèmes d'information, de communication et de coopération ;
- Mme BENRHANEM Mounia, chargée du service plan directeur.

Wording of Missions: *In short, objectives of mission*

Mettre en œuvre les actions recommandées par l'acte de jumelage entre l'Agence du Bassin Hydraulique du Tensift et l'Agence du Rhône Méditerranée & Corse, principalement en ce qui concerne :

- L'organisation interne de l'Agence ;
- Le contrat de nappe et de rivières ;
- Les données et redevances ;
- Les SATESE ;
- Les rejets industriels ;
- La communication.

1- CONTEXT

Place. location: *Country visited, Basin Organization concerned, other information about location*

Agence de l'Eau Rhône Méditerranée & Corse
2-4 allée de Lotz, 69363 Lyon, Cedex 07 – France

Mission duration:

Six (6) jours : du 03/04/2006 au 08/04/2006

2- OBJECTIVES

	Initial objectives	Results	Results Indicators
1	Concrétisation de l'échange entamé par correspondance avec l'Agence du Rhône Méditerranée & Corse concernant les volets suivants : a- Organisation et procédures internes de l'ABHT	<ul style="list-style-type: none"> - Réunion de Mr BELGUED avec Mr Jean Michel MELLIER, directeur délégué de mission (organisation, gestion, qualité) : le 06/04/2006 - Présentation du 1^{er} système de qualité mis en œuvre par la RM&C entre 2000 et 2003 pour son organisation interne ; reconsidérée en 2004 pour donner naissance aux délégations régionales de l'agence. Ce système est toujours en développement. 	<ul style="list-style-type: none"> - assistance de l'agence RM&C à l'ABHT pour son premier travail d'organisation interne. - remise des rapports relatifs aux travaux réalisés par l'agence RM&C relatifs aux travaux d'organisation interne et de système qualité.
	b- Données et redevances	<ul style="list-style-type: none"> - Rencontre de Mr BELGUED et Mr BERJAMY avec Mr François GUERBER, le directeur des données et redevances et les membres de sa direction : le 05/04/2006 - Présentation du système données et redevances de l'Agence RM&C qui est plutôt orienté vers le volet qualitatif que quantitatif. En vertu de la convention D'AASHUS, Ce système met à la disposition du public l'ensemble des données. - En outre, un schéma directeur informatique est en préparation par l'Agence RM&C pour servir de support intégré à l'ensemble des données de l'Agence (qualité, redevances...). - Les redevances sont traitées au niveau des délégations sauf les redevances de pollution domestique qui sont traitées au niveau central (Agence RM&c, à Lyon). - Le système de redevances est basé sur une codification simple désignant tous les ouvrages (d'études ou de traitement...). - Présentation du système de traitement des redevances de l'ABHT et de sa liaison avec le module DPH de gestion du Domaine Public Hydraulique de l'ABHT. 	<ul style="list-style-type: none"> - Echange de documentation sur les systèmes données et redevances des deux agences.

	<p>c- Communication externe (participation du public)</p>	<p>Rencontre de Mr BERJAMY avec Mme la déléguée à la communication, Sylvie LAINE : le 06/04/2006</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation des procédures adoptées par l'Agence RM&C en matière de communication interne et externe dont : - Le recueil et traitement des requêtes thématique des différents départements et services de l'Agence et la conception et élaboration des supports de communication appropriés vis à vis de la population ciblée. - Les types de communication externe dont la communication médiatique : presse orale (radio, TV...), ou presse écrite (revues...) - Les revues mensuelles, trimestrielle ou événementielles qui constituent les outils essentiels de communication en interne à l'agence RM&C. - L'ABHT a formulé une demande d'assistance en matière de communication auprès de l'agence RM&C en préparation au débat national sur l'eau prévu incessamment ; également en matière de sensibilisation du grand public dans les domaines de l'économie de l'eau et de la préservation des écosystèmes. - Echange de supports de communication. 	<p>La Délégation de la Communication de l'Agence de l'Eau RM&C possède en effet une large expérience en ce domaine ; un échange avec identification des homologues de part et d'autre apportera le support nécessaire et serait d'un grand soutien à l'ABHT dans la réalisation de ses activités de communication et de sensibilisation.</p>
	<p>d- Documentation et archivage</p>		
<p>2</p>	<p>Mise en œuvre de la gestion participative des ressources en eau souterraine par la prise de connaissance de l'expérience de l'Agence RM&C en matière de :</p> <p>e- Contrats de nappes</p>	<p>Rencontre de Mme BENRHANEM, Mr BELGUED et Mr BERJAMY avec les membres de la délégation de l'Agence RM&C à Montpellier : Mr Michel DEBLAIZE, délégué à Montpellier et Mme Evelyne LACOMBE : le 04/04/2006</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation du 1^{ier} contrat de la nappe astienne dont les problèmes de surexploitation reviennent aux années 1980 : *Le contexte de surexploitation anarchique de l'aquifère en l'absence de mesures de gestion intégrée jusqu'en 1991, date à laquelle a été initiée l'idée du premier contrat de nappe effectivement mis en place entre 1997 et 2002. - Présentation du 2^{ème} contrat de la nappe astienne : *Le deuxième contrat de nappe (2004-2008) a été dicté par la nécessité de délestage de la nappe en mobilisant d'autres sources d'approvisionnement (à partir des eaux superficielles). - présentation des problématiques marocaines dont une étude dédiée au contrat de la nappe du Haouz, principal aquifère de la région du Tensift (68% du potentiel souterrain de la région du Tensift). 	<ul style="list-style-type: none"> - similitude de la problématique posée au niveau de la nappe astienne avec celle de la nappe du Haouz, dans la région du Tensift, qui constitue la principale ressource souterraine au niveau de la région et particulièrement pour l'approvisionnement en eau potable des principales villes et centres de la région. -Echange d'expérience en matière de contrat de nappe et promesses d'échanges de visites pour concrétiser et capitaliser les expériences mutuelles.

	<p>f- Contrats de rivière</p>	<p>- Rencontre de Mme BENRHANEM, Mr BELGUED et Mr BERJAMY avec Mr Robert DUMAS, représentant la délégation Rhône-Alpes de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée et Corse : le 07/04/2006</p> <p>Dont la présentation a permis :</p> <ul style="list-style-type: none"> - De faire le point sur les éléments d'une gestion globale et concertée au niveau d'un bassin versant de cours d'eau. Le contrat de rivière étant l'outil d'une vision globale de la ressource en eau au niveau d'un cours d'eau basée sur la concertation pour une réhabilitation, préservation et valorisation de ce milieu : décliné en programme de travaux sur une durée minimale de 5 à 8 ans. - De présenter les étapes de la procédure depuis l'émergence du projet de contrat jusqu'à la signature proprement dite. <p>- Commission d'agrément « contrats de rivière » du Comité de bassin : à laquelle ont assisté Mme BENRHANEM, Mr BELGUED et Mr BERJAMY le 07/04/2006</p> <p>Lors de laquelle la délégation marocaine a pu assister à deux séances :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'une dédiée à la présentation du contrat de la rivière de la basse vallée de l'Aïn. - Et l'autre dédiée à la présentation du dossier sommaire de candidature pour un contrat de rivière du bassin versant de la Lanterne. 	<p>- Bien que la région du Tensift ne présente pas de similitude en termes de régime d'écoulement des eaux de surface avec les cours d'eau des bassins de la RM&C ; la démarche adoptée pour la concrétisation des contrats de rivières se prête parfaitement à application pour bon nombre de vallées de la région du Tensift (telles que l'Ourika, Imilil...) présentant des écosystèmes à milieux aquatiques vulnérables à préserver.</p> <p>- Néanmoins, cette démarche met l'accent sur la nécessité d'activer le rôle des commissions provinciales de l'eau à l'échelle du bassin du Tensift.</p>
<p>3</p>	<p>Contrôle et suivi des rejets liquides domestiques et industriels.</p> <p>g- Les SATESE</p>	<p>- Rencontre de Mme BENRHANEM avec Mr Alain DOLOMIER, représentant le conseil régional. Et Mr. Le représentant du service départemental : le 05/04/2006</p> <p>Une présentation de l'historique des SATESE (service d'assistance technique à l'exploitation des systèmes d'épuration) a permis de s'imprégner de l'essentiel de leurs missions et des étapes de leur évolution :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les premiers SATESE créés en 1970, étaient pilotés par « un gardien champêtre ». Les problèmes de gestion ont très tôt suscité un besoin en assistance technique. - Les SATESE ont ensuite été hébergés par les départements pour fournir une assistance technique à l'exploitation des systèmes d'épuration dont la maîtrise d'œuvre est détenue par les communes ou syndicats de communes en vertu d'un cahier de charges détaillant la consistance des deux missions assignées aux SATESE : 	<p>La région du Tensift accuse un retard en matière d'épuration des eaux usées. Les quelques stations d'épuration dont elle dispose ont été peu après leur mise en service abandonnées; confirmant ainsi le problème de gestion et d'exploitation par manque de mise en place des mesures d'accompagnement techniques, logistiques et de fonctionnement.</p> <p>- Malgré ce retard, le Maroc entreprend actuellement un</p>

		<p>a- Conseiller et former les exploitants des stations d'épuration.</p> <p>b- Auditer l'autosurveillance (l'autosurveillance est une obligation émanant de la Directive Européenne qui a contraint les états d'europe à se munir de réseaux d'assainissement et de stations d'épuration à des horizons bien définis en fonction de la taille des communes ; cette expertise est totalement prise en charge par l'agence de l'eau afin de pérenniser et de rentabiliser les investissements mis en place au niveau des stations).</p> <p>- Les modalités de mise en œuvre de chacune des missions (programme standard de visites, nombre des audits analytiques....) est fonction du type de la station d'épuration :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Stations d'épuration de type intensif ; • Stations d'épuration de type extensif ; • Stations d'épuration à l'autosurveillance. <p>- Le financement des SATESE est hybride associant la contribution de l'Agence de l'eau, de l'Etat via les départements et de la commune ou syndicat des communes concernées. L'aide de l'Agence est fixée par mission des SATESE tel que :</p> <ul style="list-style-type: none"> • subvention de 50 à 70% du coût des prestations énoncées pour la mission de conseil et de formation ; • subvention de 80% du coût des prestations énoncées pour la mission d'audit de l'autosurveillance. <p>- Les SATESE permettant également de conseiller la programmation des investissements en stations d'épuration, leur quasi-totalité est pourvue d'un comité d'orientation, présidé par le président du conseil régional, et qui comprend également les services de l'Etat. Il a un pouvoir d'orientation et non de décision.</p> <p>- Sur l'ensemble des 4800 SATESE existants, 1200 pourraient être dissous en vertu d'un projet de loi en gestation qui interdirait aux communes riches de bénéficier d'un SATESE.</p> <p>- Le rôle assigné au SATESE du Rhône est de plusieurs ordres :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Suivi des stations ayant adhéré au SATESE et conseils auprès des exploitants. • Aide à la mise en place de l'autosurveillance ; • Validation de l'autosurveillance ; <p>Synthèse des données collectées pour</p>	<p>grand chantier en matière de traitement et de réutilisation des eaux usées ; Néanmoins, le modèle des SATESE ne saurait être transposable dans l'immédiat :</p> <p>* Le renforcement du cadre institutionnel principalement par la promulgation des textes d'application relatifs aux redevances de pollution permettrait aux agences marocaines de l'eau de contribuer d'abord à la mise en place de ces stations et ensuite à la pérennisation de leur fonctionnement.</p>
--	--	---	---

		<p>transmission aux maîtres d'ouvrage, au conseil général du Rhône et à l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée & Corse ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Formation des exploitants. <p>La traçabilité de l'activité des SATESE est standardisée par l'agence de l'eau via des fiches de visites, des rapports d'activité...</p>	
	<p>h- Traitement des effluents de tannage.</p>	<p>- Rencontre de Mme BENRHANEM avec Mr Jean Claude RICOMARD, directeur des tanneries Roux à Romans : le 06/04/2006</p> <p>Installées depuis 1803, à Romans dans la Drôme, ces tanneries ont toujours été soucieuses de la qualité de leurs rejets notamment ceux relatifs aux métaux lourds, en l'occurrence le chrome trivalent. L'action réelle en matière de protection de l'environnement date elle de 1995, date à laquelle l'usine s'est pourvue de matériel d'analyse pour autosurveillance.</p> <p>- Une visite des différentes unités de l'usine a permis de suivre le circuit de l'eau en usine. L'optimisation de ce circuit, les essais pilotes de floculents de longue durée (2 ans) ont montré que les effluents de tannage végétal inhibaient le traitement physico-chimique.</p> <p>- Ces essais ont finalement permis une optimisation du circuit de l'eau par séparation des différents effluents de traitement en 1999.</p> <p>- La mise en place de la station de traitement en 2000, a permis par procédé physico-chimique simple et fiable (procédé PROSERPOL) de réduire le chrome trivalent de 50mg/l en effluent brut à moins d'un mg/l en effluent traité ; et d'abattre simultanément la DCO (de 2500mg/l à moins de 1000 mg/l) et les MES (de 1000mg/l à moins de 30 mg/l) pour produire un effluent conforme parfaitement clarifié. Les boues issues du traitement sont conditionnées à la chaux et déshydratées sur filtre-pressé pour élimination en décharge.</p> <p>- Actuellement, par convention avec la ville de romans, les tanneries Roux sont raccordées à la station de la ville qui reçoit un effluent traité contenant moins d'un mg/l de chrome trivalent.</p>	<p>La région du Tensift est le siège d'une activité de tannage ancestrale. Actuellement plusieurs tanneries traditionnelles et modernes rejettent directement dans le réseau d'assainissement de la ville de Marrakech dont les rejets rejoignent le milieu naturel sans traitement préalable (la caractérisation des rejets de ces tanneries révèle une teneur moyenne en chrome total de 34µg/l). Le traitement des rejets liquides de la ville de Marrakech prévu par procédé intensif, appelle à un traitement spécifique des rejets de tanneries afin de ne inhiber le traitement biologique de la ville entière. L'expérience des tanneries ROUX, suscite la coopération active dans ce domaine avec les industriels de tannage marocaines pour une meilleure protection de l'environnement et une pérennisation des infrastructures d'assainissement de la ville.</p>

	<p>i- CTC de Lyon</p>	<p>Une visite guidée par Mr Marc FOLACHIER, Directeur Général du Centre Technique du Cuir, de la chaussure et de la Maroquinerie de Lyon : Mme BENRHANEM et Mr BELGUED y ont représenté la délégation marocaine de l'ABHT : le 06/04/2006</p> <p>nous a permis de prendre connaissance de l'ensemble des activités du centre et de projeter les axes futurs de coopération :</p> <p>Les CTC ont été créés en 1948 par le général De Gaule, en guise d'assistance aux industries. Actuellement, le CTC constitue un leader international en contrôle qualité, conseil et formation pour la chaussure et la maroquinerie. Il intervient aussi bien dans le secteur collectif que privatif.</p> <p>Le secteur collectif comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les études et recherches en vertu d'un programme annuel fixé en étroite collaboration avec les industriels, axé sur le développement de nouveaux concepts produit, de nouveaux procédés de fabrication et de modes d'organisation plus collaboratifs. Le CTC mène en parallèle des programmes pluriannuels dont l'objectif est de développer de réelles innovations transférables à la filière : l'année 2004 a à cet effet vu la mise en place du nouveau « campus CTC » mixant technologies de fabrication traditionnelles et émergentes, tant pour le cuir que la maroquinerie. - L'intelligence économique : le CTC innove pour offrir un accès des professionnels à une information utile, fiable et exhaustive. - Le CTC intervient également en normalisation par la mise en place de méthodes d'essais et en recherche et développement en normalisation. <p>Le secteur privatif comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le testing et audit de produits pour les biens d'équipement de la personne (chaussure, maroquinerie, confection). - Les analyses en environnement ; conseil en environnement et sécurité via le CTC environnement ; - Les expertises dans des domaines aussi variés que l'entretien ou la réparation (du cuir, de la chaussure, maroquinerie...) - les formations «process» en faveur des entreprises pour le développement des compétences de leur personnel ou en partenariat avec les établissements de formation initiale préparant aux métiers de la filière. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le Maroc étant à la veille de la création d'un Centre technique dans la zone industrielle de la ville de Casablanca : la capitalisation de l'expérience française serait bénéfique. - En outre, la coopération en matière de procédés de laboratoire est à développer d'autant plus que l'Agence du Bassin Hydraulique du Tensift dispose d'un laboratoire dont l'activité est à développer.
--	-----------------------	--	---

3- ACTIVITIES DEVELOPED during the mission

Activity 1	Topic : (legal aspect, regulation, institutionnal, finance, communication)
Description Organisation et procédures internes de l'ABHT	voir §2 : Results Indicators.
Activity 2	Topic :
Description Données et redevances	voir §2 : Results Indicators.
Activity 3	Topic :
Description Communication externe (participation du public)	voir §2 : Results Indicators.
Activity 4	Topic :
Description Documentation et archivage	voir §2 : Results Indicators.
Activity 5	Topic :
Description Contrats de nappes	voir §2 : Results Indicators.
Activity 6	Topic :
Description Contrats de rivière	voir §2 : Results Indicators.
Activity 7	Topic :
Description Les SATESE	voir §2 : Results Indicators.
Activity 8	Topic :
Description Traitement des effluents de tannage.	voir §2 : Results Indicators.
Activity 9	Topic :
Description CTC de Lyon	voir §2 : Results Indicators.

4- LESSON LEARNT during the mission

(what could be shared with other partners and/or introduced in guidelines, as far as IWRM is concerted)

• About methodology:

La négociation préalable de la thématique intéressant l'ABHT, a permis de mettre en place un programme répondant majoritairement aux attentes de tous les cadres de la délégation marocaine. Les visites de terrain et séances de travail ont été le lieu privilégié de débats fructueux et de visions prospectives concernant les différents aspects de gestion de l'eau au Maoc en général et dans la zone d'action de l'ABHT en particulier.

Des indicateurs de suivi de la coopération par thème serait un moyen de viabiliser l'échange scientifique et technique entre les partenaires marocains et français.

5- DISSEMINATION (opportunities and difficulties)

In what measure these learnt lessons are applicable to :

• The basin organization the expert belongs to:

Plusieurs aspects organisationnels ou de gestion du secteur de l'eau sont applicables au contexte du bassin hydraulique du Tensift, sous réserve de quelques adaptations liées aux contextes, social, institutionnel et financier de la zone d'action de l'ABHT.



La coopération privilégiera à cet effet, trois axes principaux : l'organisation interne, les données et redevances et la mise en œuvre de la gestion participative de l'eau.

• **National IWRM practice:**

Dans un contexte de rareté voire de pénurie, la gestion intégrée des ressources en eau constitue une mission fondamentale des agences de l'eau du sud marocain dont l'ABHT. Les exemples de contrats de nappes et de rivières constituent en effet des outils de gestion intégrée se prêtant parfaitement dans leurs approches concertée et participative à l'application au contexte marocain.

• **Regional experience:**

La mission de coopération nous a permis de relever différents aspects de la gestion qui marquent la différence des approches entre les régions nord et sud de la Méditerranée : Une gestion de la rareté de l'eau au Sud contre une gestion qualitative au Nord.

• **Worldwide**

Le problème de la gestion des ressources en eau devient une préoccupation mondiale face à la présence de deux contextes naturels extrêmes : un contexte d'abondance face à une pénurie extrême. Le Maroc qui a très tôt mis en œuvre une politique de gestion de ses ressources hydriques (superficielles et souterraines) grâce à un vaste programme de barrages et d'ouvrages de transferts inter-bassins, se trouve actuellement contraint à une gestion de la demande plus stricte afin de satisfaire les demandes grandissantes en eau potable, industrielle et d'irrigation. La coopération avec des partenaires à contexte général ou local similaire, permet de capitaliser les expériences au profit d'une meilleure gestion des ressources en eau.

6- IDENTIFIED TIPS

Le volet institutionnel pourrait constituer un axe de coopération privilégié pouvant intéresser le service juridique de l'ABHT.

Les modalités de préparation du Conseil d'Administration et la participation à une de ses sessions pourra être intéressante pour la direction.

7- PERSONAL COMMENTS

Même si les contextes diffèrent, en termes de contextes physique et institutionnel, d'attributions et de moyens financiers, cette mission nous a permis de porter un oeil critique sur les procédures de gestion de l'ABHT, de s'imprégner de l'expérience lyonnaise en matière de procédures internes, de gestion de l'environnement et de gestion participative des ressources en eau en général.

8- CONTACTS

Principal local contacts met

→ **Comité de Bassin Rhône-Méditerranée**

Henri TORRE, Président, Sénateur de l'Ardèche
Jean-Claude DAUMAS, Vice-Président
Albert-Louis ROUX, Ancien Président du Conseil d'Administration de l'Agence

E-mail

Téléphone

→ **Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée et Corse**

Alain PIALAT, Directeur Général	alain.pialat@eurmc.fr	(0)4 72 71 26 00
André JOURJON, Agent Comptable		
Jean-Michel MELLIER, Directeur Délégué, Mission Organisation Gestion Qualité	jeanmichel.mellier@eurmc.fr	(0)4 72 71 28 87
Magali ESPOSITO, Secrétaire Générale	magali.esposito@eurmc.fr	(0)4 72 71 28 81
François GUERBER, Directeur des Données et Redevances (DDR)	francois.guerber@eurmc.fr	(0)4 72 71 27 68
Philippe DUPONT, Directeur Planification Programmation (DPP)	philippe.dupont@eurmc.fr	(0)4 72 71 26 51
Jean-Philippe DENEUVY, Directeur des Interventions Sectorielles (DIS)	jeanphilippe.deneuvy@eurmc.fr	(0)4 72 71 28 09
Dominique DUBOIS, Délégué Sites Industriels et Agglomérations Majeurs (SIAM)	dominique.dubois@eurmc.fr	(0)4 72 71 27 93
Martine GIUGE, Déléguée de l'Agence à Marseille (MRS)	martine.giuge@eurmc.fr	(0)4 96 11 36 36
Michel DEBLAIZE, Délégué de l'Agence à Montpellier (MTP)	michel.deblaize@eurmc.fr	(0)4 67 99 48 28
Nicolas CHANTEPY, Délégué de l'Agence en Rhône-Alpes (DRA)	nicolas.chantepy@eurmc.fr	(0)4 72 76 19 00



Philippe CLAPE, Délégué de l'Agence à Besançon (BES)	philippe.clape@eurmc.fr	(0)3 81 25 23 50
Sylvie LAINE, Déléguée à la Communication (DelCom)	sylvie.laine@eurmc.fr	(0)4 72 71 28 62
Liliane BORNAND, Documentaliste	liliane.bornand@eurmc.fr	(0)4 72 71 26 83
Patrice DUCHAMPT, Archiviste	patrice.duchamp@eurmc.fr	(0)4 72 71 26 25
Evelyne LACOMBE, Eaux souterraines à la Délégation MTP	evelyne.lacombe@eurmc.fr	(0)4 67 13 36 20
Thierry LE REUN, Responsable Unité «Redevances et primes » (DDR)	thierry.lereun@eurmc.fr	(0)4 72 71 27 38
Alain DELOMIER, Chargé d'Affaires à la DRA	alain.delomier@eurmc.fr	(0)4 72 76 19 65
Laurent GASNIER, Responsable Unité « Données Techniques » (DDR)	laurent.gasnier@eurmc.fr	(0)4 72 71 26 71
Virginie RETHORE, Eaux souterraines à l'Unité « Données Techniques » (DDR)	virginie.rethore@eurmc.fr	(0)4 72 71 26 65
Vanessa AICARDI, Gestion des Données géographiques (DDR)	vanessa.aicardi@eurmc.fr	(0)4 72 71 26 74
Jean-Pierre VERNE, Chargé de Mission auprès du directeur (DDR)	jeanpierre.verne@eurmc.fr	(0)4 72 71 28 53
Laurence DESSALCES, auprès du Chargé de Mission (DDR)	laurence.dessalces@eurmc.fr	(0)4 72 71 27 85
Patricia DUMAS, Chargée d'Affaires « Industries » à la DRA	patricia.dumas@eurmc.fr	(0)4 72 76 19 52
Pierre BERTHOLLET, Chargé des Redevances Industries à la DRA	pierre.berthollet@eurmc.fr	(0)4 72 76 19 06
Hakim M'BAREK, Projets scolaires et grand public à la DelCom	hakim.mbarek@eurmc.fr	(0)4 72 71 28 60
Valérie SANTINI, Communication institutionnelle et interne à la DelCom	valerie.santini@eurmc.fr	(0)4 72 71 28 63
Robert DUMAS, Responsable de l'Unité Planification à la DRA	robert.dumas@eurmc.fr	(0)4 72 76 19 43
Bruno REMONT, Chargé de Mission à la DPP	bruno.remont@eurmc.fr	(0)4 72 71 28 89
Jean FAURE-BRAC, Chargé de Mission Relations Extérieures et Internationales	jean.faurebrac@eurmc.fr	(0)4 72 71 28 65
→ Conseil Général de l'Ain		
Franck COURTOIS, Directeur de l'Environnement		(0)4 74 32 32 32
Mikaël LEGRAND, Technicien SATESE		(0)4 74 32 32 32
→ Conseil Général de l'Hérault		
Serge MIQUEL, Directeur de l'Eau et des Milieux Aquatiques	dema-strategieau@cg34.fr	(0)4 67 67 67 63
Philippe LENOIR, Ingénieur Eau potable et Assainissement	dema-strategieau@cg34.fr	(0)4 67 67 67 63
Jean-Luc FABRE, Direction des Relations Internationales		(0)4 67 67 67 63
→ Tanneries ROUX (Romans – Drôme)		
Jean-Claude RICOMARD, Directeur Général	jc.ricomard@tanneries-roux.com	(0)4 75 71 16 62
Jean-Luc COUVREUR, Directeur Industriel	jl.couvreur@tanneries-roux.com	(0)4 75 71 16 64
→ Centre Technique du Cuir, de la Chaussure et de la Maroquinerie (Lyon)		
Marc FOLACHIER, Directeur Général	mfolachier@ctc groupe.com	(0)4 72 76 10 10

9- BIBLIOGRAPHY

Main documents, manuals or supports used during the mission which could be useful for colleagues

Bibliography
• Coproduction AE RMC, EDF, DIREN Rhône Alpes, la région Rhône Alpes... film vidéo + CD rom : sur les chemins de l'eau (l'eau en pays calcaire , les secrets du milieu souterrain).
• Agence de l'eau RM&C, 2005, projet de schéma directeur des données sur l'Eau du Bassin Rhône-Méditerranée.
• Agence de l'eau RM&C, 2004, qualité des eaux superficielles et souterraines en Rhône Méditerranée.
• Agence de l'eau RM&C, 2003, L'Agence : mode d'emploi.
• Agence de l'eau RM&C, 2004, Le centre de documentation : guide à l'usage des utilisateurs internes.
• Agence de l'eau RM&C, 2003, programme pédagogique d'éducation à l'environnement : étude préalable.
• Note AE RMC / DIREN LR, 2004, Contrat Astien
• Agence de l'eau RM&C, 2003, L'eau : fiches pédagogiques (niveau collègue)
• Syndicat Mixte d'Etudes et de Travaux de l'Astien, 1997, Un forage d'eau dans la nappe des sables astiens – guide pratique ;
• Ministère de l'Aménagement du territoire et de l'environnement, 1998: La gestion de l'eau en France,



une démarche reconnue (brochure)
<ul style="list-style-type: none"> • Syndicat mixte Saône & Doubs , 2006, Contrat de rivière du bassin versant de la Lanterne/ Dossier sommaire de candidature : <ul style="list-style-type: none"> - Diagnostic du bassin versant. - Enjeux et perspectives du contrat de rivière.
• Conseil général de la savoie, direction de l'environnement et du paysage, 1999, L'assainissement non collectif : guide pour le contrôle technique.
• Agence de l'eau RM&C, Convention d'assistance technique à l'exploitation des stations d'épuration.
• Rapport de la station d'épuration du SIA DU BUVET,2005, synthèse annuelle des résultats d'autosurveillance pour l'année 2004.
• Comité Scientifique et Tehnique des Industries Climatiques, 2000, Mise en œuvre de l'assainissement individuel : guide pratique.
• Agence de l'eau RM&C, 2005, Manuel qualité
• Ministère de l'écologie et du développement durable, 2005, Manuel qualité
• Ministère de l'écologie et du développement durable,2001, Modalités techniques du contrôle des installations d'assainissement non collectif des habitations individuelles.
• Centre national de la fonction publique territoriale,1998, Manuel du conducteur de station d'épuration : principes de l'épuration des eaux usées.
• Centre national de la fonction publique territoriale,1998, Manuel du conducteur de station d'épuration : épuration par cultures libres
• Centre national de la fonction publique territoriale,1998, Manuel du conducteur de station d'épuration : épuration par cultures fixées
• Conseil général de la Savoie,1996, Alimentation en eau, assainissement : le prix des services.
• Agence de l'eau RM&C, Mémento pratique de l'exploitant de station d'épuration : tome1 (entretien)
• Agence de l'eau RM&C, Mémento pratique de l'exploitant de station d'épuration : tome2 (conduite, hygiène et sécurité - théorie)
• Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, les boues d'épuration minicipales et leur utilisation en agriculture : dossier documentaire (CD - ROM)
• Agence de l'eau RM&C, 2004, Le centre de documentation : guide à l'usage des utilisateurs internes.

Websites		
Name	Description/Notice	Adress
Délégation de Montpellier de l'Agence de l'eau Rhône méditerranée &Corse	Site web de la délégation de Montpellier de l'Agence de l'eau Rhône méditerranée &Corse	www.eaurmc.fr
Rhône Méditerranée & Corse	Site web de l'Agence du Rhône Méditerranée & Corse	http://rmcnet/html/php
Système d'Information de l'eau	mesures piézométriques et de qualité (Rhône Méditerranée)	www.sierm.fr
Système d'Information de l'eau	mesures piézométriques et de qualité (Corse)	www.siecorse.eaurmc.fr
Banque des Données Nationale	Banque des données Nationale sur l'eau	www.adeseafrance.fr
Institut français de l'environnement		http://www.ifen.fr
Ministère de l'écologie et du développement durable		http://www.environnement.gouv.fr
Agences de l'eau		http://www.eaufrance.tm.fr
Conseil supérieur de la pêche		http://www.csp.environnement.gouv.fr



Centre technique du Cuir de Lyon	Portail d'information de la chaussure, de la maroquinerie et du cuir	www.ctc.fr
Centre technique du Cuir		www.ctcgroupe.com
CTC environnement du Centre technique du Cuir		www.ctcenvironnement.com
Intelligence économique au CTC	Recherche sur la littérature scientifique et technique en tannerie, chaussure ou maroquinerie	www.ctc.fr/le-phare

N.B. This framework provides necessary information for further capitalisation and dissemination, but should not prevent experts from making any other comments (as far as basins characterisation is concerned, for instance).



Mission reference

C2T10

Date :

Financial report

Expert Name :

- Mr BELGUED Hicham : Chargé de la Division des Ressources Humaines et Financières ;
- Mr BERJAMY Brahim : Chargé de la Division des Systèmes d'Information, de Communication et de Coopération ;
- Mme BENRHANEM Mounia, Chargée du Service Plan Directeur.

Start	Departure	Days	Days cost (€)	Travel cost (€)	Total
03/04/2006	08/04/2006	Six (6)	70	900	1320

Papers joined :

- original of justificatives plane ticket and boarding pass
- original of justificatives per diem